Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 18/06/2024
ID : 031-213101876-20240613-2024_073-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, ROUER, SIMÉON, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, CANILLO, FÉDOU, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MONROZIER, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
13 juin 2024
Acte n° **2024-073**

Absent(s) représenté(s) :
Mme CALVO a donné procuration Mme BRUN
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme GOSSELIN
Mme STEMER a donné procuration à Mme VOISIN
M. BRIANTAIS a donné procuration à M. CANILLO
M. FRANCHINA a donné procuration à Mme VITET
M. GAUTHIER a donné procuration à M. RIVIER
M. JÉROME a donné procuration à Mme LACOSTE
M. MAILHÉ a donné procuration à M. FÉDOU

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : Mmes BOBO et LE PRIOL
MM. BONNET et PILET

Conseillers présents :
21

Secrétaire de séance : M. BARBA Jean-Luc

Date de la convocation :
6 juin 2024

Thème : 7.10 - DIVERS

Objet : Modification et actualisation de la tarification du Service Jeunesse

Mme LACOSTE Christine, Adjointe déléguée au secteur "solidarités et prévention, jeunesse et scolaire", rappelle au Conseil Municipal qu'il avait acté, par délibération en date du 29 juin 2023 (*n° 2023-108*), l'actualisation des tarifications municipales du service jeunesse à compter du 4 septembre 2023.

Cependant, elle expose à l'assemblée qu'il conviendrait de modifier et d'actualiser ces tarifications.

Aussi, les nouvelles tarifications municipales pour le Service Jeunesse seraient les suivantes, à compter du 1er juillet 2024 :

.../...

Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 18/06/2024
ID : 031-213101876-20240613-2024_073-DE

PRESTATIONS	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5	TRANCHE 6	TRANCHE 7	PERSONNEL MAIRIE	EXTÉRIEURS	Date de la dernière augmentation
	QF ≤ 400 aide CAF 5 €/jour à déduire	401 < QF < 600 aide CAF 4€/jour à déduire	601 < QF < 800 aide CAF 3€/jour à déduire	801 < QF < 1 300	1 301 < QF < 1 700	1701 < QF < 2000	QF>2001			
Cotisation annuelle service jeunesse	10.00 € (sans distinction de QF)								20,00 €	10/05/2022
CLUB PRÉ-ADOLESCENTS ET CENTRE ANIMATION JEUNES										
Forfait semaine	39,20 €	47,50 €	54,00 €	57,60 €	65,50 €	68,80 €	80,10 €	47,80 €	95,00 €	
reste à la charge des familles	14,20 €	27,50 €	39,00 €	57,60 €	65,50 €	68,80 €	80,10 €	47,80 €	95,00 €	
Reste à la charge des familles du CE Airbus	- €	- €	14,00 €	32,60 €	40,50 €	43,80 €	55,10 €	22,80 €	67,40 €	
Journée 2024	6,50 €	6,70 €	7,70 €	8,25 €	9,35 €	9,90 €	13,00 €	6,80 €	15,30 €	
reste à la charge des familles	1,50 €	2,70 €	4,70 €	8,25 €	9,35 €	9,90 €	13,00 €	6,80 €	15,30 €	
Reste à la charge des familles du CE Airbus	- €	- €	- €	3,25 €	4,35 €	4,90 €	8,00 €	1,80 €	10,30 €	
Sortie Journée 2024	13,10 €	17,05 €	19,30 €	20,55 €	23,40 €	24,50 €	27,05 €	17,10 €	30,90 €	
reste à la charge des familles	8,10 €	13,05 €	16,30 €	20,55 €	23,40 €	24,50 €	27,05 €	17,10 €	30,90 €	
Reste à la charge des familles du CE Airbus	3,10 €	8,05 €	11,30 €	15,55 €	18,40 €	19,50 €	22,05 €	12,10 €	25,90 €	

.../...

Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 18/06/2024
ID : 031-213101876-20240613-2024_073-DE

Mme LACOSTE Christine précise que les modalités d'inscription et d'annulation sont les suivantes :

Modalités d'inscription

- Les familles doivent remplir un dossier administratif et s'acquitter de la cotisation annuelle.
- Elles réservent les activités et doivent effectuer le règlement lors de la réservation.
- Les inscriptions se feront aux premiers inscrits jusqu'à la limite de places. Une fois la limite atteinte, les participants seront placés en liste d'attente et deviendront prioritaires sur les inscriptions suivantes.
- Les extérieurs à Fonsorbes seront placés automatiquement en liste d'attente. Au-delà de la période d'inscription, si des places sont vacantes, ils pourront finaliser l'inscription.

Modalités de paiement

- Le règlement total du séjour devra être effectué avant le séjour.

Modalités d'annulation

- Un remboursement sera effectué sur présentation de certificat médical ou de documents certifiant le décès d'un proche parent.
- Pour les autres cas d'annulation, la famille devra prévenir le service au plus tard 15 jours avant le jour d'inscription pour pouvoir bénéficier d'un remboursement.

Aussi, Mme LACOSTE Christine propose au Conseil Municipal de modifier et d'actualiser les tarifications municipales du Service Jeunesse, telles que définies ci-dessus, à compter du 1er juillet 2024.

Entendu l'exposé de Mme LACOSTE Christine, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide de modifier et actualiser la tarification du Service Jeunesse à partir du 1er juillet 2024.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin 2024.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

.../...

Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 18/06/2024
ID : 031-213101876-20240613-2024_073-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 juin 2024 – acte n° 2024-073 – page 4/4
Thème :	7.10 - DIVERS
Objet :	Modification et actualisation de la tarification du Service Jeunesse

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
BARBA Jean-Luc

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le 18 JUIN 2024